

## Procurations

### Pour le vote ESPE

Le mandant doit demander par mail **mardi 28 novembre dernier délai** le formulaire de procuration depuis son adresse de courrier électronique institutionnelle (adresse en etu.umontpellier.fr) :

Envoyer la demande aux DEUX Adresses IMPERATIVEMENT : [espe-lr@lr-universites.fr](mailto:espe-lr@lr-universites.fr) et [marguerite.taule@lr-universites.fr](mailto:marguerite.taule@lr-universites.fr)

Sujet : procuration élections ESPE

Une fois la procuration remplie : envoyer une copie aux mêmes adresses.

Le mandataire pour voter devra avoir l'ORIGINALE de la procuration.

### Pour le vote fde

Le mandant remplit la procuration sur son site fde auprès de la responsable administrative, **mardi 28 novembre dernier délai**.

Puis le mandataire pourra voter pour lui avec ce formulaire et une copie de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité.

